

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 21 novembre 2016**

**Objet : Plan de financement pour les opérations de montée en débit complémentaires du département de la Creuse – Axe 2bis du SDAN Pilote**

L'an deux mille seize, le vingt et un novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 10 novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions N°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8+3 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP)  
Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Eric CORREIA (6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (et sa suppléante)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE (et son suppléant)

Vice-Président de la Région ALPC  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence à la délibération N°D484 du 11 avril 2016, il convient de la préciser et de présenter le plan de financement de l'ensemble des opérations de montée en débit (MeD) qui sont mises en œuvre en Creuse.

Le département de la Creuse et les communautés de communes listées dans le tableau ci-annexé ont sollicité le DORSAL afin de procéder à la construction de 41 opérations de MeD PRM et de 7 fibrages de NRA. Ces nouvelles opérations s'inscrivent dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

**L'enveloppe prévisionnelle allouée à ces opérations s'élève à 8 518 000 € HT.** Le plan de financement pour chaque EPCI est détaillé dans le tableau ci-annexé.

**Toutes les participations financières** inscrites au tableau, représentent le **montant maximum** qui pourra être demandé aux partenaires financiers.

**En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement** sera également versée par les membres associés (EPCI et/ ou Communes), partenaires financiers, concernés par des travaux sur leur territoire.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de **3% du montant HT des travaux réalisés**, avec un **seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.**

En cas d'adhésion d'un EPCI en tant que membre de droit (après adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte), cette contribution financière de fonctionnement sera déduite de sa participation annuelle due au titre de sa première année d'adhésion.

**Après délibération, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'accepter le plan de financement des opérations de MeD tel que détaillé dans le tableau ci-annexé,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces opérations.**



Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,

**ANNEXE**

Territoire concerné	Coût Total	Europe Leader	Etat FSN	Région	Département Creuse	EPCI
CC Auzances-Bellegarde	1 543 000 €	132 000 €	588 291 €	264 005 €	262 852 €	295 852 €
	100%	8.55%	38.13%	17.11%	17.04%	19.17%
CC Bénévent Grand Bourg	964 000 €	283 200 €	298 060 €	82 910 €	114 515 €	185 315 €
	100%	29.38%	30.92%	8.60%	11.88%	19.22%
CC Creuse Grand Sud	698 000 €	0 €	299 264 €	147 562 €	125 587 €	125 587 €
	100%	0%	42.88%	21.14%	17.99%	17.99%
CC d'Evaux les Bains Chambon sur Voueize	87 000 €	69 600 €	0 €	0 €	0 €	17 400 €
	100%	80%	0%	0%	0%	20%
CC Bourganeuf et Royère de Vassivière	1 161 000 €	225 600 €	435 347 €	183 789 €	129 932 €	186 332 €
	100%	19.43%	37.50%	15.83%	11.19%	16.05%
CC des Sources de la Creuse	841 000 €	0 €	457 024 €	143 092 €	120 442 €	120 442 €
	100%	0%	54.34%	17.02%	14.32%	14.32%
CC du Pays de Boussac	1 192 000 €	312 800 €	420 294 €	162 372 €	109 167 €	187 367 €
	100%	26.24%	35.26%	13.62%	9.16%	15.72%
CC du Pays Dunois	337 000 €	96 800 €	61 419 €	43 151 €	55 715 €	79 915 €
	100%	28.72%	18.23%	12.80%	16.53%	23.72%
CC du Carrefour des Quatre Provinces	270 000 €	0 €	136 084 €	39 724 €	47 096 €	47 096 €
	100%	0%	50.40%	14.72%	17.44%	17.44%
CIATE Creuse-Thaurion-Gartempe	1 425 000 €	0 €	727 988 €	226 962 €	235 025 €	235 025 €
	100%	0%	51.09%	15.93%	16.49%	16.49%
TOTAL	8 518 000 €	1 120 000 €	3 423 771 €	1 293 567 €	1 200 331 €	1 480 331 €
	100%	13.15%	40.19%	15.19%	14.09%	17.38%